

# LA GESTION DU BUDGET



## Qu'est-ce qu'un budget ?

Un budget est l'ensemble des **ressources** et des **dépenses** d'une famille. Gérer son budget c'est organiser ses ressources et ses dépenses de façon à ce que le solde soit **positif**.

Les dépenses peuvent se classer en trois grandes catégories :

<b>Dépenses courantes</b>	<b>Dépenses occasionnelles</b>	<b>Charges fixes</b>
Alimentation, Entretien, Hygiène, Santé, Transports, Loisirs, ...	Equipement de la personne, Equipement de la maison, Véhicule, Activités culturelles et sportives, Cadeaux, Vacances, ...	Logement, Impôts, Assurances, Téléphone, Electricité, Gaz, Crédits, Scolarité, mode de garde, ...
D'un montant variable, elles sont cependant absolument nécessaires	Nécessitent souvent d'étudier son budget avant d'engager ces dépenses	Dépenses inévitables à payer à échéances régulières

## Pourquoi gérer un budget ?

Pour **éviter** de dépenser plus que l'on ne gagne,  
Pour **prévoir** les périodes difficiles et les moyens d'y faire face,  
Pour **s'adapter** à une situation qui évolue,  
Pour **réaliser** de nouveaux projets,  
Pour **préparer** l'avenir, ...

## Les différentes étapes :



### 1 - Classer ses papiers

Il est nécessaire de classer ses papiers dans un ordre chronologique afin de les retrouver rapidement.  
Attention au délai de conservation des différents documents.

### 2 - Avoir une vue d'ensemble des ressources et dépenses sur l'année.

L'équilibre de votre budget exige une **planification** de vos ressources et de vos dépenses. Vous en avez souvent une idée approximative mais un budget rigoureux demande des chiffres précis. On ne prend ici en compte que les charges fixes dites incompressibles. Il s'agit des dépenses d'impôts, assurances, liées au logement, à la voiture, les crédits... qui sont peu susceptibles d'évoluer.

- ⇒ Il offre une **vue d'ensemble** sur l'année... d'un seul coup d'œil, vous pouvez voir si votre budget est équilibré ou non,
- ⇒ Il permet de faire des **prévisions** pour l'année à venir selon les résultats de l'année précédente,
- ⇒ Il permet de déterminer les **sommes disponibles** chaque mois pour les charges courantes.

### 3 - Bien connaître sa façon de consommer avant d'envisager de la faire évoluer.

Il est indispensable de **vous observer** pendant quelques mois pour connaître votre façon de consommer et avoir une idée des sommes dépensées par mois dans les différents postes (alimentation, produits d'entretien, vêtements, chaussures, frais médicaux, hygiène, transport, tabac, jeux...). Pour cela une **tenue de compte** est nécessaire pour noter toutes les dépenses courantes et occasionnelles et les classer par la suite selon différents postes. Cette tenue de compte pourra être reprise à tout moment pour savoir où on en est dans notre budget.

### 4 - Prévoir pour mieux dépenser

- ⇒ La répartition des charges fixes est inégale selon les mois de l'année, d'où l'intérêt de **mensualiser** les dépenses, soit auprès des organismes concernés (mensualisation), soit en constituant vos propres réserves pour les mois où les charges sont plus importantes.  
*Attention certains organismes facturent la mensualisation.*
- ⇒ Au sein de votre budget existent des charges compressibles, ce sont les postes sur lesquels vous pouvez **choisir d'agir**. En effet, il est toujours possible de **réduire** une ou plusieurs dépenses afin d'affecter cette économie pour :
  - faire face aux imprévus (panne lave-linge, de voiture, problèmes de santé...)
  - réaliser vos projets (vacances, préparer l'arrivée d'un enfant...)

### 5 - Lire son relevé de compte

- ⇒ **Repérer** les différentes opérations et vérifier l'exactitude des chiffres
- ⇒ **Déduire** du solde de votre compte (à la date du relevé) les opérations (chèques, retraits, paiements par carte...) qui ne sont pas encore débités
- ⇒ **Contrôler** ce que vous coûte votre banque : pour cela, les banques ont l'obligation légalement d'informer leurs clients des tarifs qu'elles appliquent. N'hésitez pas à les demander.
- ⇒ **Garder le contact** avec votre chargé de clientèle. Prévenez-le en cas de "risques de difficultés".

### 6 - Constituer une épargne de précaution

Mettre une somme même minime de côté tous les mois pour faire face à d'éventuels **imprévus**.

